



Démission et pas de réponse

Par **kiya13**, le **03/07/2012 à 08:40**

Bonjour,rnJ'ai envoyé ma démission le 14 juin 2012, j'ai bien reçu l'accusé de réception. Je suis en congé parental et n'ai donc plus de contact quotidien avec mon patron depuis avril 2010. Je n'ai aucune nouvelle de la part de mon employeur suite à ma démission. Dois-je considérer que les choses suivent leur cours et que je ne ferai plus partie de leur effectif en août ? Quand aurais-je mon solde de tout compte ?

Par **pat76**, le **03/07/2012 à 18:22**

BonjourrrnVous aviez envoyé votre lettre de démission en recommandé avec avis de réception et l'avis de réception vous a été retourné?

Par **kiya13**, le **04/07/2012 à 13:33**

Oui, j'ai bien reçu l'avis de réception, 2 jours après l'envoi, signé.

Par **kiya13**, le **06/07/2012 à 20:39**

J'ai pris la décision de leur envoyer une seconde lettre recommandée A.R. pour leur préciser qu'étant donné leur silence, je me permets de prendre en compte ma fin de contrat au 21 juillet 2012. Que je les remercie de bien vouloir préparer mes papiers de fin de contrat avec mon

solde de tout compte. rnPar contre, justement : quand vont-ils me verser mon solde de tout compte ? Existe-t-il un délai légal ?